

Assemblée générale

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **15 (1932)**

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La seule note réjouissante de l'année est l'essor du *tourisme automobile*, qui a sans doute contribué à atténuer dans une certaine mesure la crise hôtelière.

Malgré les conditions peu favorables du tourisme et les difficultés opposées dans plusieurs pays à sa libre expansion, l'Office suisse du Tourisme n'a pas diminué son activité de propagande, mais il a cherché à adapter celle-ci aux circonstances spéciales des milieux avec lesquels il est en relations étroites.

Tandis que l'édition du matériel de propagande et sa diffusion dans quelques pays, ont subi un ralentissement très naturel, nos efforts ont redoublé dans d'autres directions et nous avons voué une attention particulière à la propagande par la presse, à l'examen des conditions économiques réciproques de la Suisse et d'autres pays, à l'organisation de conférences par l'entremise de nos représentants à l'étranger, au développement du tourisme automobile, aux relations personnelles avec les intéressés au tourisme international, etc.

A. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La XV^{me} assemblée générale s'est tenue à Berne le 9 juin 1932 sous la présidence de M. le Conseiller national D^r *H. Haebelin*, vice-président du Conseil du tourisme.

Les fonctions de scrutateurs furent remplies par MM. *Oettli*, à Schaffhouse et *Roth* à Interlaken.

M. *Jaton*, secrétaire du Conseil du tourisme, tenait le procès-verbal.

L'assemblée comptait 48 délégués, représentant 76 membres avec un total de 757 voix, ainsi que 13 délégués sans droit de vote.

L'assemblée adopta le rapport de gestion et les comptes de 1931, ainsi que le budget pour 1932, puis elle procéda à l'élection des membres suivants au Conseil du tourisme :

MM. *G. Furstenberger*, président de la Société de développement, Bâle, en remplacement de M. *Müry-Dietschi*, démissionnaire,

E. Gaillard, Syndic de Lausanne, en remplacement de M. *Perret*, démissionnaire,

E. Klein, représentant de l'Union suisse des voyageurs de commerce, à Bâle, en remplacement de M. *Schleiniger*, démissionnaire.

L'assemblée désigna comme réviseurs des comptes pour 1932 :

MM. le D^r *Branger*, président de Commune, Davos,

Schaetz, secrétaire de l'Union d'entreprises suisses de transport,

Kesselring, directeur du chemin de fer du Lac de Constance-Toggenbourg, ce dernier comme suppléant.

Elle entendit ensuite un rapport de M. le directeur *Junod* sur « L'unification de la propagande touristique suisse » qui donna lieu à une intéressante discussion. Puis M. le Conseiller national D^r *Meuli* développa les motions déposées au Conseil national par la Commission de gestion et par lui-même. La première tend à la nomination d'une commission, relevant du Service fédéral de l'hygiène publique, dans le but de venir en aide aux stations balnéaires et climatiques. Par la seconde, M. *Meuli* a prié le Conseil fédéral d'examiner la création d'un Bureau fédéral du tourisme qui concentrerait toutes les questions dont s'occupent actuellement de nombreux départements.

M. le D^r *Meuli* fit enfin allusion au projet de constitution, sur l'initiative de M. le D^r *Ehrensperger*, d'une « Fédération nationale du tourisme », pour la défense des intérêts économiques de ce dernier.

B. CONSEIL SUISSE DU TOURISME

Le Conseil suisse du tourisme a tenu à Berne, le 6 mai 1932, une séance présidée par M. le D^r *H. Haebelin*, vice-président. Il a adopté le rapport annuel et les comptes de 1931. Il a entendu ensuite un rapport de M. *Junod*, directeur, sur les travaux de la Commission centrale pour la rationalisation et l'unification de la réclame touristique à l'étranger, rapport qui fut suivi d'une importante discussion.